

UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE SAUMON ET LES COMMUNAUTÉS LOCALES

L'élaboration d'un projet d'aménagement faunique de cette ampleur est soumise à un long processus afin d'assurer son acceptabilité sociale et son bénéfice pour la ressource.

Un gain important pour la ressource

Un comité d'experts scientifiques a jugé les bénéfices de ce projet en fonction de trois effets positifs pour le saumon:

- Augmentation de la productivité des habitats avec une production supplémentaire de 1712 saumons adultes;
- Réduction des blessures du saumon en montaison, améliorant ainsi sa condition physique de reproduction;
- Diminution des actes de braconnage sur le saumon concentré au pied de la chute.

Une acceptabilité sociale et environnementale inconditionnelle

Pour assurer l'acceptabilité sociale et environnementale du projet, un processus de demande d'autorisation et de consultation est mis en œuvre afin d'informer la population locale et de recueillir ses intérêts et préoccupations concernant sa réalisation:

- Quatre rencontres du PMVHSCN avec le conseil d'administration de l'APRSJ;
- Deux séances d'informations communautaires présidées par l'APRSJ à titre de promoteur ont lieu à Rivière-Saint-Jean;
 - Appui de la Première Nation des Innus d'Équanitshit et du Club Hill Camp;
 - Octroi de sept autorisations auprès des autorités municipales et gouvernementales pour assurer le respect des lois et des règlements en vigueur.

La réalisation du projet a généré des retombées pour la communauté locale de plus de 200 000 \$ par son implication dans les travaux de construction et de suivis de performance de la passe migratoire.

Un projet de partenariat incomparable

En regard des excellents bénéfices en termes de gains potentiels de production de saumon, la reconnaissance de la valeur de ce projet se reflète aussi par le nombre d'organismes qui ont accepté d'y contribuer financièrement.

- L'appui financier dans le cadre des programmes de cinq organismes;
- Projet retenu et réalisé dans le cadre d'un Programme d'aménagement volontaire et de compensation de dommages sérieux au poisson, convenu en février 2018 entre Pêches et Océans Canada (MPO) et la Direction générale de la Côte-Nord du ministère des Transports (MTQ).

Ce projet représente ainsi un exemple parfait de partenariat et de développement durable qui intègre les sphères environnementales (accroissement du potentiel de production en saumons), sociales et économiques pour les communautés de Rivière-Saint-Jean et celles environnantes en lien avec la mise en valeur de cette ressource par la pêche sportive.

LE PROJET LE PLUS COMPLEXE RÉALISÉ DANS LE CADRE DU PMVHSCN

Un processus de développement rigoureux

À la suite du dépôt du projet, le comité directeur du Programme a financé la collecte d'informations additionnelles concernant des éléments clés pour assurer une prise de décision éclairée sur les bénéfices fauniques (franchissabilité de la chute, évaluation du potentiel salmonicole en amont, pêche électrique en aval et en amont pour établir un état de référence sur les densités de saumons juvéniles) et sur sa faisabilité technique et financière (concept préliminaire d'aménagement, estimation budgétaire des coûts du projet).

Sur la base de ces informations, le comité directeur du Programme a convenu de retenir ce projet et de financer son développement selon un concept d'aménagement minimisant l'utilisation de béton, afin d'assurer une bonne intégration au milieu naturel et de limiter les impacts environnementaux, tout en réduisant les coûts d'aménagement. D'autres contraintes environnementales, telles que la disposition des déblais d'excavation, la construction d'un chemin d'accès, l'aménagement d'une aire de travail et la nature du roc ont nécessité la révision du concept initial. Des relevés de terrain sur le plan hydraulique, géomorphologique, arpentage, etc. ont été réalisés par des techniciens et des ingénieurs de la firme de consultants WSP.

Les efforts de conception ont permis de retenir et de développer l'option d'aménager une passe migratoire située en marge de la rive droite (ouest), afin d'éviter notamment tout risque de modification des conditions naturelles de montaison du saumon dans la chute principale et de minimiser les impacts environnementaux sur le milieu. La passe devait être excavée à même le roc où quatre seuils en béton forment trois bassins afin de permettre au saumon de franchir la chute en condition de débit moyen pendant sa période de montaison. Un système de fermeture composé de sept poutrelles en aluminium permet de contrôler l'entrée d'eau pour des besoins de nettoyage et d'entretien.



PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES HABITATS DU SAUMON ATLANTIQUE DE LA CÔTE-NORD

DOCUMENTAIRE RIVIÈRE SAINT-JEAN

LE PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES HABITATS DU SAUMON ATLANTIQUE DE LA CÔTE-NORD (PMVHSCN)

Le Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord (PMVHSCN) a été créé dans le cadre de l'aménagement hydroélectrique de la rivière Romaine. Il a pour objectif d'appuyer les communautés locales et les organismes gestionnaires des rivières à saumon pour développer et mettre en valeur la ressource saumon sur la Côte-Nord. La construction de la passe migratoire de la rivière Saint-Jean est une des nombreuses réalisations du Programme et 2,1 millions de dollars ont été investis en partenariat.



CONCEPTION:



LE PROMOTEUR

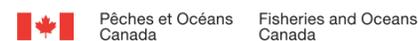
L'Association de protection de la rivière Saint-Jean est une organisation sans but lucratif formée des résidents de Rivière-Saint-Jean qui a comme mission d'assurer la conservation et la mise en valeur de la ressource salmonicole de la rivière Saint-Jean. Elle gère depuis 1986 la Pourvoirie de la Haute-Saint-Jean qui détient des droits exclusifs de pêche au saumon sur 23 kilomètres de cette rivière comprenant environ 55 fosses. Cette pourvoirie accueille les amateurs d'origine provinciale, nationale et internationale de pêche aux saumons. Elle représente le principal employeur entre Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre et génère plus de 30 emplois saisonniers.

www.hautesaintjean.com



LES PARTENAIRES FINANCIERS

En plus de l'implication du PMVHSCN et de l'APRSJ, ce projet a été réalisé avec l'appui financier de quatre autres organismes:



LA RIVIÈRE SAINT-JEAN

Coulant en territoire montagneux sur 240 kilomètres, elle aboutit dans le golfe du Saint-Laurent, à la hauteur du petit village de Rivière-Saint-Jean, qui se trouve à 160 kilomètres à l'est de Sept-Îles, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Son potentiel théorique des zones accessibles au saumon est de l'ordre de 4000 saumons adultes répartis dans des proportions de 57 % en aval de la chute du PK 69,5.



LE SITE AMÉNAGÉ

La chute du PK 69,5 est située à environ 53 kilomètres à vol d'oiseau au nord de la municipalité de Rivière-Saint-Jean et est accessible uniquement par hélicoptère. Sa hauteur est d'environ 6,4 mètres et limitait l'accès du saumon à 66 kilomètres en amont, où se situent de bons habitats de reproduction.



SURPRISE LORS DE LA CONSTRUCTION

La surveillance continue des travaux par la firme de consultants permet de déceler la mauvaise qualité du roc en profondeur. Des correctifs journaliers sont donc nécessaires. Dix directives techniques et sept mémos de chantier sont émis pour optimiser l'efficacité et la durabilité de l'ouvrage :

L'ajout des travaux supplémentaires jumelé à des conditions météorologiques automnales défavorables (brume et pluie), de même que des températures sous la normale, obligent les travailleurs à demeurer sur le site jusqu'au 30 novembre 2018, soit cinq mois après le début des travaux.

Modification au système de fermeture



Modification de l'angle de la passe



Ajout d'un muret protecteur en béton



Retrait d'un seuil et d'un bassin



Consolidation des parois rocheuses à l'aide d'un treillis de haute résistance



Consolidation d'un immense bloc rocheux



FEU VERT AU PROJET : 2017

Le concept final d'aménagement reçoit l'approbation du comité directeur du PMVHSCN en 2016, soit quatre ans après le dépôt du projet. L'élaboration des plans et devis, les demandes d'autorisations et le processus d'appels d'offres auprès d'entrepreneurs spécialisés sont lancés en février 2017. Considérant le coût important de ce projet, le Programme débute la recherche de partenaires financiers sur la base d'une évaluation des coûts de construction en fonction des propositions des entrepreneurs.

MOBILISATION DU CHANTIER DE CONSTRUCTION : 2018

L'entrepreneur mobilise son chantier le 1^{er} août 2018. Tout le matériel est transporté par hélicoptère, y compris les roulottes pour héberger le personnel. Le décapage du site, le déboisement et le chemin d'accès sont réalisés. Un forage et un dynamitage contrôlés sont nécessaires pour préparer les fondations et couler les seuils et bassins en béton.

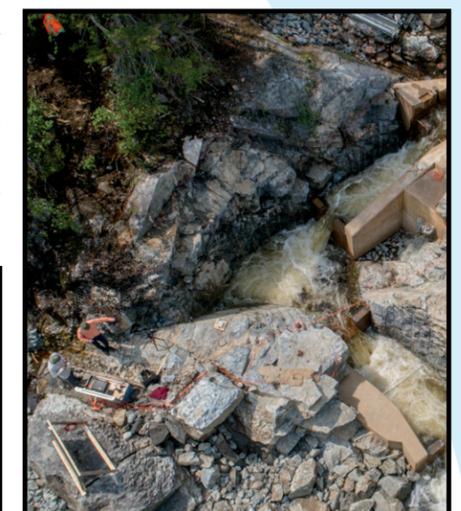


LE SAUMON EMPRUNTE-T-IL CETTE VOIE DE CONTOURNEMENT CONSTRUITE PAR L'HOMME?

Un protocole de suivi biologique est élaboré et approuvé par Pêches et Océans Canada pour mesurer de façon scientifique le suivi de performance de la nouvelle passe migratoire. Les travaux débutent par l'aménagement d'infrastructures légères pour accéder au site par voie terrestre (sentiers) et pour aménager un site d'hébergement temporaire pour l'équipe de suivis.

Une barrière de capture est installée en 2019 et en 2020, en aval de la chute, et 147 saumons sont capturés. De ce nombre, 105 sont marqués par l'implantation de transporteur passif intégré (PIT tags). Un système de détection installé dans chaque bassin de la passe migratoire permet de détecter 32 saumons marqués.

Les résultats démontrent que lorsque les niveaux d'eau se maintiennent dans les valeurs historiques ayant servi de mesure à la conception de la passe migratoire, une proportion importante de saumons utilisent celle-ci avec un minimum d'effort, et ce, peu importe qu'il s'agisse de grands saumons ou de madeleineaux.



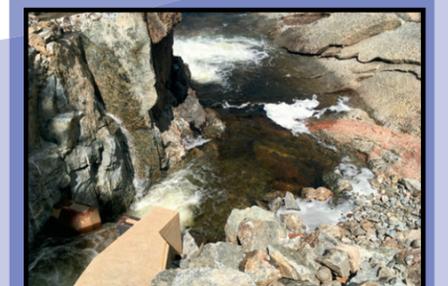
UNE IMPORTANTE CONTRAINTE D'ACCÈS

Après avoir su concilier tous les enjeux au sein d'un concept novateur, les contraintes de construction constituent, à leur tour, un défi, notamment en lien avec l'accès au site à aménager. Pour réduire la contrainte de transport des équipements, du matériel et de la main-d'œuvre, un chemin forestier est réaménagé afin de permettre de disposer d'une aire d'entrepreneur à une distance d'environ 20 kilomètres de la chute. Le transport de toutes les ressources nécessaires à l'aménagement de la passe et à son suivi de performance est effectué de cette aire d'entrepreneur jusqu'à la chute par transport hélicoptéré. Les méthodes de construction doivent ainsi être adaptées, considérant la capacité limitée de la machinerie pouvant être transportée au site par hélicoptère.



LA PASSE FONCTIONNE MAIS...

Les suivis de performance démontrent que la passe devient non fonctionnelle lors des débits d'étiage sévère. L'aménagement d'un seuil supplémentaire près du bassin naturel de rétention, situé à la sortie de la passe migratoire, devrait permettre au saumon de localiser et de franchir la passe migratoire plus facilement en condition d'étiage.



L'OUVRAGE RÉSISTE-T-IL À LA DÉBÂCLE PRINTANIÈRE?

Deux inspections sont effectuées en 2019 et une autre en 2020, lesquelles confirment le respect en tous points des plans, des devis et des directives pour une bonne stabilité de l'ouvrage.

